



Trophée du Comité **Règlement**

Principe et conditions de participation

- Le « Trophée du Comité » est une compétition par équipes, ouverte aux joueurs titulaires d'une licence compétition dans l'Oise pour la saison en cours.
- Un club peut présenter plusieurs équipes, dans la mesure des places disponibles.
- Deux clubs peuvent créer une entente pour cette compétition.

Composition des équipes

- Les équipes sont composées de 6 joueurs/joueuses représentant 6 catégories :
 - ✓ 1 Poussin,
 - ✓ 1 Benjamin,
 - ✓ 1 Minime,
 - ✓ 1 Cadet,
 - ✓ 1 Junior,
 - ✓ 1 Senior (ou Vétéran)
- Les équipes peuvent être mixtes, le nombre de féminine n'étant pas limité.
- Le nombre de mutés n'est pas limité.
- 1 surclassement de catégorie est autorisé pour chaque équipe.

Déroulement de la compétition

- Les équipes inscrites sont classées par ordre décroissant de la somme des points de leurs 6 joueurs/joueuses.
- En fonction du nombre d'équipes, le responsable et le juge-arbitre de la compétition mettent en place une formule adaptée (poules, tableau intégral ou à élimination directe).
- Les rencontres se jouent en relais de 11 points par partie, les points-partie étant additionnés pour donner la victoire à l'équipe qui atteindra les 99 points.

- Les relais se déroulent dans l'ordre suivant :
 - ✓ Simple Poussin,
 - ✓ Simple Benjamin,
 - ✓ Simple Minime,
 - ✓ Simple Cadet,
 - ✓ Simple Junior,
 - ✓ Simple Senior (ou Vétéran),
 - ✓ Double Poussin / Benjamin,
 - ✓ Double Minime / Cadet,
 - ✓ Double Junior / Senior (ou Vétéran)

 - En cas d'absence de joueur/joueuse, il sera comptabilisé 0-11 pour la/les partie(s) non disputée(s).

 - Une rencontre se joue sur 1 table.

 - A l'issue des 9 relais, si aucune équipe n'a atteint les 99 points, il sera alors procédé à un tirage au sort de la catégorie qui disputera la partie suivante. En cas de besoin, plusieurs tirages au sort pourront être faits, chaque relais étant disputé une seule fois.

 - Chaque équipe bénéficie de 3 temps mort par rencontre (1 durant les parties de simple, 1 durant les parties de double, 1 durant les parties supplémentaires tirées au sort).

 - Chaque équipe devra présenter un arbitre pouvant officier durant la compétition.
-

Afin de garantir la qualité de la compétition et d'en optimiser le déroulement, le Comité pourra procéder à des adaptations du règlement.